

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 63 (1937)
Heft: 16

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 12 francs
Etranger : 14 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 10 francs
Etranger : 12 francs

Prix du numéro :
75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE RÉDACTION. — Président: R. NEESER, ingénieur, à Genève. — Membres : *Fribourg*: MM. L. HERTLING, architecte; A. ROSSIER, ingénieur; *Vaud*: MM. C. BUTTICAZ, ingénieur; E. ELSKES, ingénieur; EPITAUX, architecte; E. JOST, architecte; A. PARIS, ingénieur; CH. THÉVENAZ, architecte; *Genève*: MM. L. ARCHINARD, ingénieur; J. CALAME, ingénieur; E. ODIER, architecte; CH. WEIBEL, architecte; *Neuchâtel*: MM. J. BÉGUIN, architecte; R. GUYE, ingénieur; A. MÉAN, ingénieur cantonal; *Valais*: MM. J. COUCHEPIN, ingénieur, à Martigny; HAENNY, ingénieur, à Sion.

RÉDACTION : H. DEMIERRE, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires,
LA TOUR-DE-PEILZ.

ANNONCES

Le millimètre sur 1 colonne,
largeur 47 mm. :
20 centimes.

Rabais pour annonces
répétées.

Tarif spécial
pour fractions de pages.

Régie des annonces :
Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. DOMMER, ingénieur, président; G. EPITAUX, architecte; M. IMER; A. STUCKY, ingénieur.

SOMMAIRE : *La rénovation de l'amenée des eaux des Avants à Vevey-Montreux*, par M. CH. HERTER, ingénieur, Directeur du Service des Eaux Vevey-Montreux. — *Concours pour les motifs de sculpture destinés au quai Turretini, à Genève* (suite et fin). — SOCIÉTÉS : *Société suisse des ingénieurs et des architectes*. — BIBLIOGRAPHIE. — CARNET DES CONCOURS. — NOUVEAUTÉS - INFORMATIONS.

La rénovation de l'amenée des eaux des Avants à Vevey-Montreux,

par Ch. HERTER, ingénieur,
Directeur du Service des Eaux Vevey-Montreux.

Les eaux potables alimentant la région de Vevey-Montreux proviennent essentiellement de sources situées en des points et à des altitudes très divers. La distribution s'étend du niveau du lac Léman, cote 380, à la hauteur des pâturages et des dernières habitations, cote 1300.

Les premières installations, datant de 1868, ne comprenaient que les deux sources importantes des Avants et de Cheset, aux cotes respectives de 1005 et de 743, amenées au moyen de conduites en ciment moulé sur place ou en fonte. Les besoins de l'époque ne dépassaient pas 4000 l/min.; malgré cela, on dimensionna l'adduction des Avants pour un débit de 6500 l/min. à écoulement libre, débit qui a été suffisant jusqu'en 1912.

A ces premiers ouvrages sont venus s'en ajouter d'autres, notamment sous l'impulsion de l'ancien directeur, M. Ch. Panchaud, ingénieur. Les nécessités de la consommation obligèrent à l'acquisition de nouvelles sources, la construction d'amenées importantes et la création de réservoirs.

Mais les installations de 1868 demeurent encore en service; malgré les agrandissements, la conception générale du début n'est pas modifiée. La région veveysanne,

éloignée des sources, reste soumise aux caprices de la consommation montreusienne. Il avait fallu naturellement diviser la distribution générale en zones suivant les nécessités; mais l'exploitation exigeait des réglages nombreux et des pertes d'eau souvent considérables. Enfin les ouvrages se dégradaient, fig. 3, après avoir vaillamment supporté plus de 60 années de service, d'où frais d'entretien souvent onéreux. Les fig. 1 et 2 montrent la distribution et l'adduction dans la région supérieure de Montreux, avant les travaux de rénovation.

Ceux-ci ont été exécutés sur la base d'un projet d'ensemble désigné sous le nom de « Rénovation de l'amenée des Eaux des Avants ». Nous avons au préalable procédé, en 1933 et 1934, à la reconstruction d'un autre réseau, celui des Verreaux, entre les cotes 1000 et 1400, complétant ainsi les travaux d'extension de 1931. Le trop-plein des Verreaux est recueilli dans la chambre de mise en charge des Avants, point de départ de la grande adduction, objet du présent article.

Les idées directrices du projet sont les suivantes :

Indépendance complète des deux grandes régions de consommation veveysanne et montreusienne.

Remaniement des zones sans création de réservoirs importants, en s'appuyant sur l'artère principale : la nouvelle conduite d'amenée à construire.

Alimentation en cascade avec pression statique en haut et en bas des zones de 5 et 12 atmosphères respectivement.

Simplicité et économie, mais automaticité complète sans appareils spéciaux. La technique des réducteurs de pression est exclue. Contrôle des débits par déversoir en